



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 27 octobre 2021

Cité de l'emploi de Hautepierre-Cronembourg

Expérimentées depuis mars 2020 dans 24 territoires, **les Cités de l'emploi sont étendues depuis l'année 2021 à 60 nouveaux territoires**. Elles proposent, sous l'égide du/de la représentant-e de l'État, une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi pour garantir aux résidents des QPV les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population.

Premier site de ce type labellisé dans le Bas-Rhin, la cité de l'emploi de Hautepierre-Cronembourg s'inscrit dans la **deuxième zone QPV la plus peuplée du Bas-Rhin**. Confronté à une dégradation de ses indicateurs socio-économiques, le quartier est signalé d'intérêt national dans le Nouveau programme national de renouvellement Urbain (NPNRU) et constitue un Quartier de Reconquête Républicaine (QRR). De la même manière, Hautepierre bénéficie d'une **Cité éducative** récemment labellisée, dont le développement pourra créer une véritable synergie avec la cité de l'emploi.

À la lumière des particularités de ces deux QPV (*cf. infra*), ce nouvel outil aura ainsi vocation à :

- **corriger les effets de la crise sanitaire** sur l'emploi, en renforçant l'accompagnement des résidents des QPV, particulièrement touchés,
- **identifier les parcours, les risques de décrochage** et veiller à une articulation fluide entre les dispositifs,
- renforcer l'**accompagnement des publics les plus fragiles** (jeunes de moins de 25 ans, parents isolés / femmes en reprise d'emploi, bénéficiaires des *minima sociaux*, seniors),
- **accompagner les entreprises** du territoire et rapprocher offre et demande d'emploi,
- **décloisonner les interventions des acteurs** sur la chaîne de l'emploi – formation – insertion et lever les effets de concurrence entre les dispositifs de l'emploi.

Ce dispositif partenarial associe notamment, aux côtés des services de l'État, la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que Pôle emploi, chargé de son animation.

L'État mobilise pour cette Cité de l'emploi une **dotation annuelle de 100 000 €**, qui s'ajoute aux moyens d'ores et déjà alloués aux acteurs du service public de la formation, de l'emploi et de l'insertion, dans le cadre notamment du plan France Relance.

Annexe : focus sur les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) de Hautepierre-Cronenbourg

QPV de Hautepierre:

- 12 800 habitants (dont 42 % de jeunes de moins de 25 ans).
- une population très jeune (les 0-14 ans représentent ainsi 24,6 % des habitants du QPV, contre 17,1 % à Strasbourg),
- une forte représentation d'allocataires disposant de ressources inférieures au seuil de bas revenus (1052 euros par unité de consommation en 2017) : 66,8 des allocataires contre 55,5 % à Strasbourg,
- un fort éloignement à l'emploi avec un taux de chômage à 30,8 % pour les 15-64 ans contre 19% sur l'ensemble de la commune, et même 42 % chez les 15-24 ans, contre 31 % à Strasbourg,
- un poids des DEFM le plus important des QPV bas-rhinois (+ de 35 % de la population active du quartier),
- 367 établissements ont une activité économique sur ces deux territoires : 12 dans l'industrie, 91 dans la construction et 122 dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. 41.4 % des créations se font sous la forme d'autoentrepreneur.

QPV de Cronenbourg :

- 7 991 habitants (dont 40,8 % de jeunes de moins de 25 ans).
- Un taux de pauvreté de 45,8 %,
- Nombre total de demandeurs d'emploi : 1366, dont 882 en catégorie A, 16,3 % de moins de 26 ans,
- 33, % de la population avec un niveau infra CAP – BEP contre 19,4 % pour la commune de Strasbourg,
- 347 établissements ont une activité économique sur ces deux territoires : 16 dans l'industrie, 72 dans la construction et 85 dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, 75 dans le service aux entreprises et 99 dans les services aux particuliers. 33,8 % des créations se font sous la forme d'autoentrepreneur.

Contact presse

Tél : 03 88 21 68 70
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67